



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE-RENDU  
Séance du 06 mars 2020**

153, Rue Charles Nodier  
39570 QUINTIGNY  
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

**Présents :**

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER.  
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD dit du CHENE, Marc LOUREAU.

**Absents excusés :** Mme Nathalie FORTIN, pouvoir donné à Mr Yves MOINE

**Absents :**

**Secrétaire de séance :**

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Lydia LINARES ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**Modification ordre du jour réunion :**

Mr le Maire demande la possibilité de retirer un point à l'ordre du jour :

- Achat terrains MERMET,
  - VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**APPROBATION :**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil du 07 février 2020.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :**

- Le toit de l'alambic a été refait suite à l'accident survenu l'an dernier, un camion ayant endommagé le toit en se serrant trop près de l'alambic. La facture a été envoyée à l'assurance.
- Une commande a été faite pour les derniers numéros de rues et le panneau « Verger du Sedan ».
- Le produit pour nettoyer le lavoir rue Charles Nodier a été commandé.

### **REVISION DU PLU QUINTIGNY :**

La Préfecture du Jura a donné son accord pour cette révision simplifiée. Les deux dernières étapes sont une délibération et la parution d'une publicité sur un journal habilité.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

### **DOTATION BJB BLETTERANS :**

Chaque année le club « Bresse Jura Foot » de Bletterans organise pour Pâques son tournoi de foot pour équipes jeunes. Le club sollicite la commune, tout comme les autres communes qui ont des jeunes licenciés au club, pour une participation. La commune choisit de donner une subvention de 50.00 euros.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

### **PROJET 2<sup>ème</sup> TRANCHE E-LUM :**

Suite à la délibération prise au Conseil en septembre pour réaliser la deuxième tranche du projet E-Lum, le SIDEDEC souhaite savoir si la commune souhaite réaliser ces travaux sur ce budget pour pouvoir bloquer la subvention qui lui est accordée. Pour rappel, cela concerne le changement de 30 luminaires pour un total de 17 647.00 euros TTC. Il s'agit de changer uniquement le haut (mât et lampe led) de chaque poteau électrique. Au total, avec la rémunération du maître d'œuvre (SIDEDEC), cela fera une somme totale de 18 706.00 euros TTC. Le reste à charge pour la commune sera de 9 353.00 euros. C'est l'entreprise FAVIER qui fera les travaux courant 2020.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

### **DROIT DE PREEMPTION :**

Cela concerne la dernière parcelle chemin de la feuillée. Il est décidé de ne pas préempter.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :**

Un article sur les eaux de source de Quintigny est consultable sur le site de la Communauté de Communes dans l'onglet « Mémoire locale ».

### **COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :**

- **SICTOM** : Le fichier a été mis à jour sur le site du SICTOM. Les tarifs n'augmentent pas cette année.
- **SIDEDEC** : Beaucoup d'élus arrêtent et ne se représenteront pas comme délégué au SIDEDEC. Pour 2020, le coût de la part informatique sera de 2 719.00 euros.
- **SIAHS** : Le président a signé un courrier reconnaissant les dettes envers la commune de Quintigny qui se monte à la somme de 1 770.00 euros.
- **EUROFEU** : Le défibrillateur doit être réparé car il est défectueux.
- **BILAN ENERGETIQUE – SIDEDEC** : Un bilan énergétique sur le bâtiment de la mairie – salle de convivialité a été fait par le SIDEDEC. Quelques préconisations ont été formulées en matière d'isolation avec des travaux à envisager qui pourraient se révéler coûteux et avec une efficacité très relative en matière d'économie d'énergie.



- **SIVOS L'ETOILE – QUINTIGNY – St-DIDIER** : La commune de Quintigny est à nouveau en discussion au sujet de la compétence périscolaire prise par la Communauté de Communes « Bresse Haute Seille ». La secrétaire du SIVOS ayant annoncé un coût réel du périscolaire sur le budget 2019 de 13 000 euros environ ce qui représenterait 2 900.00 euros pour les 10 enfants de Quintigny. On est loin des 8 000.00 euros qui ont été retiré de la CLECT au titre du périscolaire. Au final, les calculs ne sont pas très clairs et Quintigny a déclaré qu'elle ne payait plus rien au SIVOS de L'Etoile tant que tout cela n'était pas réglé. « Bresse Haute Seille » veut bien réétudier le dossier dès maintenant afin de régulariser lors de la clause de revoyure qui aura lieu en septembre 2020.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- La rambarde du pont d'Arlay a été arrachée par une voiture dans un accident. Le constat doit être rédigé avec la Communauté de Communes.
- Luc CARBONNEAUX, le cantonnier, a signé son contrat.
- L'ordinateur a été boosté par l'ajout d'un disque dur plus performant.
- Eric MOUREZ souhaite exprimer ses remerciements à Yves pour leurs 25 années de coopération.
- Le Conseil municipal s'est terminé dans la bonne humeur. Yves MOINE et Eric MOUREZ ont été remerciés pour leurs bons et loyaux services durant toutes ces années au service de la commune de Quintigny.

La séance est levée à 20h07

Vu pour être affiché le 11 mars 2020, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 11 mars 2020

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance  
Lydia LINARES

Le Maire,  
Yves MOINE